

de graves répercussions sur l'ensemble de notre économie.

La situation financière du gouvernement est donc très grave. Il faudra beaucoup de courage et de détermination pour appliquer les mesures indiquées et la régler de façon convenable. Mais le problème financier connexe du gouvernement canadien c'est la situation budgétaire des provinces. Le comité du régime fiscal, composé des ministres des finances de toutes les provinces et de leur homologue fédéral, s'est réuni il y a deux ans; il en est arrivé à la conclusion que les problèmes financiers des provinces dans les cinq prochaines années seraient de beaucoup plus considérables que ceux du gouvernement fédéral. On a conclu que le gouvernement fédéral aurait des excédents alors que les provinces accuseraient des déficits. Il me semble que les difficultés sont beaucoup plus grandes du fait des déficits aux deux niveaux. A cet égard, il suffit de lire le journal de ce matin et le compte rendu de la conférence des ministres provinciaux des finances auxquels j'ai fait allusion il y a un instant.

Pour terminer la partie de mes observations qui a trait à la mauvaise posture financière du gouvernement, jetons un coup d'œil sur ce que disent les experts et les journaux qui n'appuient sûrement pas le parti conservateur et qui ne sont sûrement pas hostiles au parti libéral. La *Free Press* de Winnipeg dit de l'exposé du ministre des Finances qu'il est sombre. Le *Financial Times* du 28 octobre, journal plutôt sympathique au gouvernement actuel, dit ceci: qu'on partage ou non l'optimisme face aux quelques prochaines années que reflètent les prévisions de M. Arthur Smith du Conseil économique, il faut reconnaître avec le professeur E. P. Neufeld de l'Université de Toronto qu'au fond les comptes du gouvernement échappent à tout contrôle.

• (4.20 p.m.)

Le professeur Neufeld soutient que le point de déclenchement, en ce qui touche l'inflation et le chômage, se situe beaucoup plus haut au Canada qu'aux États-Unis. Selon lui, il faudrait que le taux de chômage atteigne 7 p. 100 pour que le taux d'inflation baisse d'un pour cent. Il dit que les gouvernements ne peuvent régler le problème parce qu'ils sont dans une situation financière trop serrée. Il serait bon d'y songer quand on évaluera nos perspectives d'avenir.

Le professeur Neufeld a également dit des choses très réalistes au sujet de la position extérieure du Canada. Il a signalé que nos prix et nos salaires avaient augmenté beaucoup plus rapidement qu'aux États-Unis de-

puis 1958. Bien qu'il ne prévoie pas que la balance des paiements pose un problème l'an prochain, il a déclaré:

Je pense que les fonctionnaires chargés d'élaborer les politiques se demanderont si le Canada peut survivre à une autre période où ses coûts et ses prix augmenteront plus rapidement qu'aux États-Unis.

Il ajouta ensuite: «évidemment, le Canada ne le peut.»

Le *Financial Times* du 28 octobre déclarait ceci dans un éditorial:

Le budget de la semaine dernière montre le gouvernement Trudeau sous la forme d'un petit homme désorienté, endetté jusqu'au cou, qui recourt à toute son ingéniosité pour jongler avec ses échéances. Le diagnostic du problème financier du Canada s'est révélé incohérent et parfois contradictoire. Le pronostic était partial et incomplet au point d'être incroyable.

Voilà, de la part d'un journal sympathique à l'administration, un éditorial assez sérieux. Il ajoute:

La perte de la crédibilité est une affaire très grave, parce que la crédibilité est inséparable de la confiance. Sans la confiance, M. Benson peut dire adieu à tous ses fronts étendus et à ses hautes priorités. Et la confiance dans le gouvernement du Canada s'est affaiblie depuis une semaine.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je dirai quelques mots des disparités régionales. Naturellement, des régions qui entrent dans cette catégorie, les provinces de l'Atlantique me tiennent le plus à cœur. J'ai eu le devoir et l'honneur de m'occuper des affaires du Nouveau-Brunswick et de tenter d'améliorer le sort de cette province de 1952 à 1960. Nous avons lutté dans la première partie de cette période et nous avons progressivement rehaussé notre situation. Pendant ce temps, nous sommes souvent venus à Ottawa, pour tenter d'obtenir que le gouvernement fédéral d'alors s'occupe particulièrement de notre cas. Nous avons exposé nos difficultés et nos limites. Nous avons demandé des égards spéciaux et à cause des engagements pris lors de la Confédération. On nous a toujours répondu qu'il fallait agir de façon uniforme et traiter toutes les provinces sur le même pied. Nous étions incapables de faire des efforts concrets jusqu'après le 10 juin 1957, jour de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement fédéral, et tout ce qui était impossible aux anciens s'est révélé possible aux nouveaux. Tout a changé du jour au lendemain.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais son temps de parole réglementaire est expiré.

Des voix: Poursuivez.